



Section Belgique-Cuba



6 juin 2023

RENCONTRE AVEC UNE DELEGATION CUBAINE



Visiteurs:

- S.E. Mme. Yaira Jimenez Roig, ambassadeur de la République de Cuba
- M. Juan Carlos Camacho Camejo, conseiller et chef de mission adjoint à l'Ambassade de la République de Cuba
- M. Rigoberto Santiesteban Reina, conseiller.
- M. Daniel Gonzalez, troisième secrétaire.

Membres présents de la délégation belge:

1. Raoul Hedeouw (PVDA-PTB), Chambre, Président de la Section,
2. Latifa Gahouchi (PS), Sénat
3. Nabil Boukili (PVDA-PTB), Chambre
4. Greet Daems (PVDA-PTB), Chambre
5. André Flahaut (PS), Chambre

Réunion:

Mr. Raoul Hedeboww, président de la section, souhaite la bienvenue à la délégation diplomatique cubaine et donne la parole à l'ambassadeur.

S.E. Mme. Yaira Jimenez Roig, ambassadeur, explique qu'elle a sollicité une réunion avec la section bilatérale à la suite des élections du 19 avril de l'Assemblée nationale du pouvoir populaire (en espagnol: *Asamblea Nacional del Poder Popular* - abrégé ANPP), qui clôturent la 9^{ème} législature et ouvrent la 10^{ème}.

Les résultats de l'élection se caractérisent par une forte représentation des autorités locales (221 pour les municipalités et 135 pour les provinces), une très forte représentation des femmes (55%), une forte représentation des jeunes et une composition très diversifiée comprenant des représentants des secteurs économique, culturel et religieux.

Les réalisations de la 9^{ème} législature doivent être répétées une fois de plus. En particulier, la révision constitutionnelle, approuvée par référendum par 74 % des électeurs, et la révision du code de la famille, ont été des points d'ancrage importants pour dessiner l'avenir du pays.

Au cours de la 10^{ème} législature, Cuba souhaite continuer à travailler, en coopération avec l'UE, à la mise en œuvre de l'accord de dialogue politique et de coopération entre l'UE et Cuba, qui est apprécié en raison de sa dynamique de coopération plutôt que l'imposition unilatérale de mesures. Tous les États membres, à l'exception de la Lituanie, ont ratifié cet accord. Cela n'empêche pas Cuba de mettre en œuvre l'accord, en recherchant la coopération et l'investissement dans de nombreux domaines.

Du côté de l'UE l'accord est mis en œuvre par par le biais de 183 projets concrets. Cuba s'étonne que la Belgique, contrairement à des pays comme l'Espagne, la France et les Pays-Bas, ne coopère pas à ces projets. Pourtant, le potentiel commercial bilatéral est important avec des produits tels que le miel, la langouste, le tabac, etc. L'ambassade tente de renforcer la coopération économique entre les deux pays par tous les moyens possibles, notamment en s'adressant aux chambres de commerce et aux entreprises. L'ambassadeur demande aux membres de la section ce qu'elle peut faire pour renforcer ses efforts demblée dans ce domaine.

Sur le plan économique, la situation est très complexe et n'est pas aussi simple qu'elle apparaît parfois dans les médias occidentaux. L'inflation mondiale frappe Cuba de plein fouet. Cependant, la vieille douleur du blocus américain est au cœur du malaise économique du pays. En conséquence, la politique de sanctions empêche le gouvernement d'obtenir des liquidités auprès des banques, des matières premières, ce qui l'empêche de fournir ses services collectifs comme dans les domaines de la santé et de l'éducation. Chaque jour, l'embargo coûte 15 millions de dollar à Cuba. En cela, Cuba regrette que la politique de sanctions américaine, qui avait été assouplie sous l'administration Obama, ait été totalement anéantie sous l'administration Trump. Le peuple cubain pose de nombreuses questions sur cette politique. Néanmoins, Cuba espère se développer davantage dans des domaines tels que la biotechnologie, la production de médicaments et l'alimentation.

Enfin, S.E. souligne l'importance des relations bilatérales entre Cuba et la Belgique, qui célèbrent cette année leur 135^{ème} anniversaire et dans lesquelles la Belgique, à travers des hauts et des bas, a toujours adopté une attitude constructive, quelle que soit la position des autres acteurs internationaux.

Le président de la section remercie S.E. pour cette présentation. Il y voit l'occasion d'examiner avec d'autres partis politiques comment la Belgique peut jouer un rôle dans la lutte contre l'isolement de Cuba. Ensuite il donne la possibilité aux membres de la section de poser des questions ou de faire des commentaires.

Mme. Latifa Gahouchi, s'interroge sur le respect des libertés civiles dans le contexte des récentes manifestations de rue et, en particulier, la liberté d'expression et le rôle de l'opposition dans le système

parlementaire ; et sur le développement des PME et, plus largement, du secteur privé en général. Elle accueille très positivement la nouvelle de la représentation des femmes au parlement cubain.

Mr. Nabil Boukili demande quels sont les facteurs qui ont contribué à un niveau aussi élevé de représentation des femmes lors des dernières élections ; il souhaite par ailleurs obtenir de plus amples explications sur la loi relative aux PME et sur la manière dont Cuba pourrait bénéficier d'un soutien supplémentaire.

Mr. André Flahaut dénonce la satanisation de Cuba, ainsi que l'indifférence totale de l'Europe à l'égard d'autres pays tels que la Palestine, l'est du Congo et le Yémen. Il souligne l'importance de liens bilatéraux forts entre les deux pays.

S.E. Mme ambassadeur, clarifie que, suite aux manifestations de rue, 1 500 personnes ont effectivement été arrêtées administrativement, mais seulement 650 environ ont été poursuivies, non pas en raison de leurs convictions politiques, mais pour avoir enfreint des dispositions pénales. Cuba est un état de droit tout comme la Belgique, même s'il existe un potentiel d'amélioration. Ce faisant, Cuba se concentre principalement sur la troisième génération de droits, les droits sociaux, alors que l'Europe se concentre principalement sur la première et la deuxième génération de droits, les droits civils et politiques.

En ce qui concerne les PME, il existe une forte impulsion politique en faveur du développement du secteur privé.

En ce qui concerne l'égalité des femmes, elle est réellement ancrée culturellement, sachant qu'il existe à Cuba une tradition de femmes militantes qui se sont battues pour l'indépendance et ont transmis cette attitude de génération en génération, ce qui a permis de faire respecter les droits des femmes. En outre, le gouvernement offre de nombreuses facilités qui permettent aux femmes de ne pas avoir à s'occuper des enfants et des personnes âgées et d'assumer pleinement leur rôle dans la société.

ANNEXES:

- NATIONAL ELECTIONS IN CUBA, *Embajada de Cuba en Belgica*, mars 2023.
- FINAL RESULTS OF THE CUBAN NATIONAL ELECTIONS, *Embajada de Cuba en Belgica*, avril 2023.